



Centre de Formation des Apprentis

OUVRIER PAYSAGISTE

Formation diplômante de niveau 3 inscrite au RNCP



Le CFA POINT COM propose en contrat d'apprentissage

Un parcours à la carte, pour une alternance réussie

CODE RNCP : 37875

CERTIFICATEUR MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION

DATE D'ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION LE 20/07/2023

LES POINTS CLES EN RESUME :

Nos actions de formation sont formalisées en collaboration avec les objectifs et les contraintes de l'entreprise.

La collaboration est au cœur de nos pratiques et vous permet la différence avec :

- L'aide au recrutement
- Un dispositif spécifique à Point Com avec une alternance modulable (sur demande)
- La personnalisation et l'individualisation du parcours de formation en fonction du positionnement du candidat
- La modulation des heures en centre de formation en parcours à la carte, en fonction des disponibilités de l'entreprise et des nôtres
- Alternance mixte en blended-learning (Présentiel et à distance) pour optimiser les temps de formation

Reste à charge pour l'entreprise 0 €uros

LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE

- Subventions,
- Exonérations,
- Crédits d'impôts

Cette année, le Gouvernement reconduit par décret une aide destinée aux employeurs recrutant des apprentis.

Cette aide s'élève à 5 000 € pour la première année du contrat d'un apprenti dans les entreprises de moins de 250 salariés et à 2 000 € pour les autres entreprises.

Par ailleurs, le montant de l'aide est maintenu à 6 000 € pour l'embauche d'apprentis en situation de handicap, et ce soutien reste cumulable avec les aides spécifiques qui leur sont destinées

**Formation diplômante dans le cadre d'un
Contrat d'apprentissage, dédié au public
souhaitant se former au métier**

D'OUVRIER PAYSAGISTE

Titre professionnel de niveau 3

DEFINITION DE L'EMPLOI

A partir de consignes orales ou d'informations écrites (plans, schémas ou croquis) transmises par son responsable hiérarchique, l'ouvrier paysagiste participe aux implantations des ouvrages, réalise les travaux de préparation de sol, de plantation de tous types de végétaux, d'engazonnement ou d'enherbement, et de mise en place de massifs ornementaux ou nourriciers, pérennes ou saisonniers, et à intérêt écologique.

Il réalise, dans le respect des règles professionnelles, des ouvrages variés de maçonnerie paysagère, cheminements, terrasses, emmarchements, clôtures, bordures, etc.

Il entretient les massifs, les végétaux isolés, les gazons, les friches et les surfaces minérales, et nettoie leurs abords.

Il taille les végétaux dans un objectif esthétique et parfois productif (arbres fruitiers).

Il procède, depuis le sol, à l'élagage des arbres, et à l'abattage et au débit d'arbres de quatrième grandeur.

Il intervient sur tout le cycle de vie des végétaux (sélection, plantation, entretien) et sur des supports de plantation divers (pleine terre, conteneurs, façades et toitures végétalisées), en utilisant au plus juste la ressource en eau.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'ouvrier paysagiste aménage et entretient des espaces paysagers dans un objectif esthétique (embellissement du cadre de vie), fonctionnel (loisirs, pédagogie, production alimentaire) ou écologique (préservation des écosystèmes et de la biodiversité).

Il végétalise les villes et espaces périurbains, effectue des travaux de maçonnerie paysagère et réalise la pose et l'entretien des circulations, des terrasses et des équipements de parcs et jardins.

Il assure l'aménagement et l'entretien des sols sportifs et des aires de jeux.

Il réalise les opérations de maintenance de premier niveau du matériel mis en œuvre.

La formation est composée de trois modules :

- **Module 1** : Entretien d'un espace paysager
- **Module 2** : Végétaliser un espace paysager
- **Module 3** : Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-RÉQUIS

Public :

La formation s'adresse aux jeunes de 16 à 30 ans révolus (*) désirant s'investir durablement dans le secteur de l'entreprises du paysage, afin d'acquérir des compétences professionnelles.

Pré-requis :

- Maîtriser les compétences de base (Savoir lire, écrire, compter)
- Avoir une réelle motivation pour le secteur de travail choisi

MODALITÉ DE SÉLECTION

- Examen du dossier d'inscription
- Entretien individuel de motivation et de projet

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 : Entretenir un espace paysager

- Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire
- Entretenir une surface herbacée à semi-ligneuse
- Tailler des arbres et des arbustes
- Abattre et débiter un arbre de quatrième grandeur.
- Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux
- Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices

Module 2 : Végétaliser un espace paysager

- Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire
- Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
- Réaliser un gazon ou une couverture végétale
- Planter des arbres et des arbustes
- Réaliser un massif paysager

Module 3 : Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager

- Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
- Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager
- Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager
- Poser et entretenir un réseau d'arrosage

MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation se déroule en **blended-learning** (formation innovante qui mêle cours classiques, pratique et outils issus de l'enseignement en e-learning).

Elle alterne des **phases de formation en centre** et des **phases de formation à distance** (formation à distance via une plateforme de formation sur Internet, accompagnement personnalisé en visio, entretiens téléphoniques).

Durant la formation en centre (en présentiel) :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Visionnage et analyse de vidéos pédagogiques
- Exercices pratiques, mises en application
- Etude de cas
- Mise en situation filmées et analysées
- Remise de supports pédagogiques



Durant la formation à distance via internet :

- Exercices d'entraînement permettant d'intégrer les apprentissages réalisés en présentiel
- Travaux individuels et collaboratifs
- Suivi/ Echanges avec le formateur via un forum de discussion
- Rédaction du Dossier Professionnel

MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

Formalisation d'un **Dossier Professionnel** présentant l'expérience et les réalisations professionnelles du candidat

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

Déroulement de l'épreuve de validation pour les candidats se présentant au Titre professionnel

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

1. Une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel, un questionnement à partir de production(s) si prévus au RC
2. Les résultats des évaluations passées en cours de formation ;
3. Un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RC ;
4. Un entretien final avec le jury.

Secteur d'activité et débouchés :

Secteurs d'activités :

- Entreprises du paysage
- Parcs et jardins
- Sols sportifs
- Services techniques des collectivités
- Services techniques des complexes touristiques

Type d'emplois accessibles :

- Ouvrier paysagiste, ouvrier du paysage
- Jardinier, jardinier d'espaces verts, jardinier paysagiste
- Ouvrier des espaces verts
- Agent d'entretien des parcs et jardins

Passerelle et équivalence suites de parcours et liens avec d'autres certifications :

Lien RNCP : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37875/>

Suite de parcours :

- Aménagements paysagers (niveaux Bac)

Autres certification :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37875/#anchor6>

Taux d'insertion dans le métier visé

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37875/#anchor8>

COUT DE LA FORMATION

Formule proposée	Coûts
<ul style="list-style-type: none">• Module 1 : Entretien un espace paysager• Module 2 : Végétaliser un espace paysager• Module 3 : Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager <p>Examen : Accès au Titre professionnel de Ouvrier Paysagiste</p>	<p>Application du tarif national France Compétence.</p> <p>Reste à charge pour l'entreprise = 0 €</p>

Les coûts intègrent l'organisation de la session d'examen final d'accès au Titre professionnel

NOS +

Aide au recrutement

Sourcing avec pour objectif d'identifier des profils précis :

- La prise du besoin auprès de l'entreprise
- Le travail sur le poste (recueil d'informations...) et le descriptif de poste
- Réalisation et diffusion d'une annonce
- Approche des candidats (mail ou autres moyens)

Tests de sélection incluant un entretien de motivation en corrélation avec les objectifs de l'entreprise (*).

Dispositif spécifique à Point Com :

Possibilité de sous-traiter la formation en mobilisant les acteurs en capacité de transmettre le plus de compétences. **Peut permettre une réduction des heures en centre de formation (*)**,

() Sur demande uniquement*

Parcours à la carte

L'alternance en centre de formation est modulable.

Le planning de formation en centre sera personnalisé en fonction :

- Du niveau de départ de compétences du candidat et de ses aptitudes de progression, et dans le respect de la réglementation en vigueur
- Des contraintes de l'entreprise et de notre CFA

Délai d'accès

Selon le financeur, un délai de 15 jours à 3 mois est nécessaire avant l'entrée en formation pour la constitution et le dépôt du dossier.

Modularisation du parcours

La formation peut être suivie dans **sa totalité** ou **par module** (formation modulaire), en fonction des besoins et des projets.

Dans le cadre d'une formation modulaire, chaque module donne lieu à un **Certificat de Compétences Professionnelles**, les CCP étant des certifications professionnelles reconnues sur le marché du travail

CONTACTS

Demande d'informations/ Inscription

Victor SOLANO

Tél : 0594 31 37 24

Mail : contact@cfa-pcom.fr

Site : www.pointcom-guyane.fr

